

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

- Membres du bureau en exercice : 29
- Membres présents : 25
- Membres absents : 5 dont 1 représenté

**SEANCE DU
MERCREDI 23 JUIN 2021**

Point 9

HABITAT - Subvention "valorisation et sauvegarde de l'habitat patrimonial" - Dossier SCI S3G (Hindisheim)

Pour mémoire, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a signé en 2019 une convention avec la Collectivité Européenne d'Alsace (C.E.A.) pour la mise en œuvre du dispositif de sauvegarde et valorisation du patrimoine sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ce dispositif d'aide est destiné aux propriétaires privés, aux bailleurs, aux communes, aux EPCI et aux associations dans le cadre de la réhabilitation de leur bâti. Cette prise en charge financière et technique est coordonnée entre la CEA, le CAUE et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Le taux de participation financière est de 32,67 % de la subvention de la CEA, soit 3 266,67 euros sur une subvention maximale du département de 10 000,- euros par logement.

Présentation d'un dossier de subvention

Maison sise 142 rue principale 67150 HINDISHEIM

Propriétaire : Mme SPRAUEL Catherine – SCI S3G
(18 rue des prunus à Hindisheim)

Rénovation d'une maison de 1805 en quatre logements : création de lucarnes, réfection de la charpente, réfection de la couverture, des menuiseries bois (portes et fenêtres), des volets bois, réfection des enduits et des pans de bois.

Montant de la dépense subventionnable : 289 547,- euros

Montant attribué par la CEA (13,80%) : 40 000,- euros

Montant subvention CCCE (32,67 % de la CEA) : **13 068,- euros**

Le Bureau des Maires décide à l'unanimité d'autoriser l'attribution d'une subvention de 13 068,- euros à Mme Catherine SPRAUEL – SCI S3G.



Pour extrait conforme
Fait à BENFELD le 26 juin 2021
Le Président,

Stéphane SCHAAL